

Tout savoir sur les nouvelles dispositions de la Convention Collective des Bureaux d'Etudes Techniques et leurs déclinaisons pratiques

Objectifs

Connaître les nouvelles dispositions de la Convention Collective des Bureaux d'Etudes Techniques

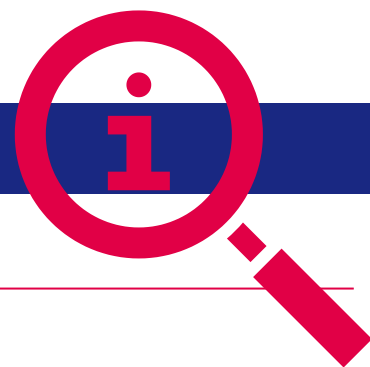


Programme

Champ d'application	<ul style="list-style-type: none">• Généralités
Contrat de travail	<ul style="list-style-type: none">• Période d'essai• Préavis• Licenciement• Départ à la retraite• Salaires, primes, indemnités
Temps de travail	<ul style="list-style-type: none">• Congés et jours fériés• Durée du travail : forfaits jours, travail de nuit, du dimanche, dispositions spécifiques foires / salons / congrès• Télétravail
Absences	<ul style="list-style-type: none">• Maladie• Accident du travail• Maternité, parentalité
Déplacements	<ul style="list-style-type: none">• Déplacements en France métropolitaine• Déplacements hors France métropolitaine
Inventions des salariés	<ul style="list-style-type: none">• Règles générales• Rémunération du salarié• Inventions non brevetables



Modalités pratiques



Public : Dirigeants RRH, DRH Managers	Pré-requis : Encadrer une équipe
Tarif inter par personne : Adhérent : 650,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT Tarif intra : Nous consulter	Nombre de participants : 5 min – 10 max Durée : 1 jour en présentiel Modalités et délai d'accès à la formation : Demande d'inscription : s.verger@unimev.fr 2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants
Démarche pédagogique : Exposé et cas pratiques	Méthode d'évaluation : Positionnement à l'entrée en formation : évaluation pré-formative Quiz et corrigé Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2025	Personne en situation de handicap : Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON



Sophie TRINCEA

Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Géraldine FRANÇON

Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

